

Paris, le 3 avril 2018

COMMUNIQUE

Le député Jean-Bernard Sempastous salue l'adoption par l'Assemblée nationale du projet de loi de programmation militaire pour les années 2019 à 2025.

Mardi 27 mars, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi de programmation militaire pour les années 2019 à 2025 avec 389 voix pour et 37 contre.

Ce texte comporte 4 axes :

1. **Améliorer la vie et le fonctionnement des armées et la vie des soldats** et de leurs proches avec un effort particulier sur les conditions d'entraînement et une facilitation de la vie du conjoint.
2. **Moderniser et renouveler le matériel vieillissant**, ainsi que les infrastructures.
3. **Garantir notre autonomie** tout en construisant une stratégie européenne, en faisant de notre armée une référence.
4. **Soutenir l'innovation** pour faire face aux défis de demain (cyber, numérisation, espace), en portant à 2 milliards d'euros le budget dédié aux études et à la recherche.

L'effort budgétaire est inédit : le budget des Armées atteindra 2% du PIB en 2025, pour faire de l'armée française la première armée européenne.

Or, cet effort est indispensable aujourd'hui pour adapter notre défense aux menaces qui pèsent sur notre pays confronté au retour en force des Etats-puissances et à la lutte antiterroriste.

L'objectif est de garantir la sécurité des français et de maintenir le rang de la France sur la scène internationale.

« Je me félicite de l'adoption de ce texte car il vise à redonner à nos armées les moyens de remplir ses missions, et de garantir notre souveraineté et notre sécurité. Je suis très fier d'avoir sur ma circonscription deux régiments et ce texte est une très bonne chose pour l'activité militaire de notre département qui n'en sera que redynamisée ! » conclut Jean-Bernard Sempastous.